



# COMMUNIQUÉ CGT SOITEC

## À l'annonce de la nomination de notre nouveau Président du CA, Frédéric LISSALDE, le téléphone de la CGT SOITEC a sonné. Nos explications.

Hier, suite aux dernières communications officielles de SOITEC [ici], nous avons été contactés par des représentants territoriaux et professionnels (métallurgie) de notre syndicat CGT. Derrière la *successful story* de Frédéric LISSALDE, capitaine d'industrie, parti d'en bas pour arriver à la tête d'un équipementier automobile américain pesant aux alentours de 15 milliards de chiffre d'affaire [49000 salariés dans 22 pays], **un épisode social sombre a été omis.**

Frédéric Lissalde, nouveau membre du Conseil d'Administration (CA) de Soitec, en prendra la présidence le 1<sup>er</sup> mars 2025. Président Directeur Général de l'entreprise de sous-traitance automobile américaine BorgWarner, il est reconnu, à juste titre, pour avoir permis à sa société de croître et, en particulier, pour avoir manœuvré avec succès à la tête de BorgWarner durant **le virage compliqué de la transition du moteur thermique vers le moteur électrique.** Par contre, à Tulle (Corrèze), fief de l'ancien Président de la République, François Hollande, il n'a pas que laissé de bons souvenirs...

En 2018, **après avoir dirigé le site industriel BorgWarner de cette ville quatorze ans auparavant**, sa nomination en tant que PDG du groupe rassure les salariés quant à la pérennité de leur site [ici]. Autant dire que « *le coup de massue* » [ici] n'en fut que plus retentissant pour eux en juin 2020, lorsque **la fermeture de leur site**, fabriquant principalement des modules de boîtes de vitesse pour le groupe Volkswagen, **leur est annoncée en CSE.** Même si la sous-traitance automobile est connue pour être ultra concurrentielle, le site de Tulle est alors **loin d'être vieillissant.** En effet l'entreprise avait inauguré son **nouveau site fin 2006** (l'ancien étant jugé trop petit) et avait, à cette occasion, perçu 14 millions d'euros d'argent public. C'est pourquoi cette annonce inattendue est vécue comme étant d'autant plus violente.

**Pendant un an et demi, les salariés et leurs organisations syndicales vont se battre durant une lutte exemplaire face à une direction intransigeante [ici]** qui imposera la **délocalisation des activités vers la Pologne et la Hongrie.** La Préfecture de Corrèze et l'ex Président de la République pèseront de tout leur poids, en vain... [ici & ici] En face, Frédéric Lissalde sur lequel « *il semble ne pas falloir trop compter sur un quelconque affect* » [ici] n'entrouvrira la porte qu'à une négociation concernant les indemnités de départ des 368 salariés et de leurs familles laissés sur le carreau (+ 150 intérimaires) mais **en aucun cas à des discussions autour d'un projet industriel. Le 3 décembre 2021 la production s'arrête définitivement** et les derniers salariés seront licenciés le 15 février 2022 après être « partis en Hongrie pour former leurs remplaçants » [ici]. Le cynisme n'a décidément pas de limite... **Un énorme gâchis** faisant forcément échos aux annonces de plans de licenciement qui se succèdent actuellement dans notre pays.

**Il était de notre devoir de vous donner le même niveau d'information que nous** concernant la responsabilité de notre futur Président de CA sur ce naufrage industriel au sein de son pays d'origine. D'après les experts qui ont accompagné le CSE lors de cette fermeture sèche à Tulle dont les coûts sociaux mais également financiers (60 millions d'euros) ont été très élevés, « *la réorientation du site sur le véhicule électrique aurait été moins coûteuse sachant qu'une partie des marchés était déjà acquise par le groupe* » (ouverture d'un site au Portugal une fois le site de Corrèze fermé).

Pour conclure, **la CGT SOITEC ne souhaite en aucun cas faire des raccourcis** entre une filière de la sous-traitance automobile réputée pour sa violence socioéconomique et celle de l'électronique, filière transverse, où les enjeux stratégiques et de souveraineté sont majeurs dans une période de repli régional. **Ni même faire un procès d'intention à Frédéric Lissalde.** Néanmoins dans un contexte actuel incertain et avec des perspectives pour notre entreprise qui engendreront des décisions importantes (dont la localisation des futurs investissements/implantations), **nous nous devons d'être particulièrement vigilants et de faire entendre la voix des salariés dans les instances dirigeantes de cette entreprise (incluant le CA) et au-delà.** Comptez sur notre détermination et notre implication. **Nous demandons à rencontrer Frédéric Lissalde pour avoir un échange concernant sa vision pour Soitec et ses motivations.**